

limités dans leur participation à des activités scolaires, à des jeux ou à toutes les autres activités propres aux enfants; les autres déficiences fréquemment mentionnées sont les difficultés d'apprentissage (66 000), les affections du cœur (40 000), les troubles de l'ouïe (33 000) et les autres problèmes chroniques de santé (37 000). Chez les 110 000 enfants souffrant d'une affection qui limite leurs activités, les maladies de l'appareil respiratoire étaient la cause la plus courante (23 %).

Des 224 000 enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans qui avaient une incapacité, bon nombre devaient suivre des cours spéciaux. Parmi ceux qui fréquentaient l'école en octobre 1983, 12 000 étaient inscrits à des écoles spéciales. En outre, 10 000 enfants fréquentaient l'école ordinaire, mais y suivaient uniquement des cours spéciaux, et 31 000 autres suivaient certains cours ordinaires et certains cours spéciaux. Les difficultés d'apprentissage étaient le problème le plus fréquemment cité pour l'inscription à ces écoles ou à ces cours spéciaux.

Programme de la base de données sur l'incapacité au Canada. Le premier projet de collecte de données en vue de la création d'une base de données nationale sur l'incapacité a été l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, réalisée en 1983-1984 et décrite plus en détail précédemment dans cette section.

La seconde initiative en vue de la création de cette base de données a été d'inclure une question sur l'incapacité dans le questionnaire du recensement de la population de 1986 qui a été remis à un ménage sur cinq dans l'ensemble du Canada. En ajoutant cette question au recensement, on visait en premier lieu à identifier parmi la population les personnes ayant une incapacité, en vue de réaliser, par la suite, une enquête plus approfondie, soit l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités.

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, menée par Statistique Canada en 1986-1987, a constitué le troisième projet de collecte de données en vue de l'élaboration d'une base de données nationale sur l'incapacité. La publication des données de cette première enquête postcensitaire permet aux utilisateurs d'avoir accès à des renseignements détaillés et complets sur les caractéristiques de la population ayant une incapacité et sur les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent ces personnes.

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités était la première enquête portant sur les résidents des 10 provinces et des 2 territoires, sur les résidents des régions éloignées du Nord et des réserves indiennes, ainsi que sur les pensionnaires de longue durée des établissements tels que les

orphelinats, les maisons d'accueil pour les jeunes, les foyers pour personnes âgées et les autres établissements de soins de santé. La couverture géographique élargie a permis de recueillir des données non seulement pour les grandes villes, mais aussi pour un certain nombre de municipalités. La taille de l'échantillon a rendu possible la collecte de renseignements précis sur les enfants de 0 à 14 ans, les adultes de 15 à 64 ans et les personnes âgées de 65 ans ou plus, de même que sur les personnes ayant une incapacité vivant dans des établissements. La définition d'incapacité a été élargie afin d'y inclure les incapacités mentales et les difficultés d'apprentissage.

Les personnes interrogées appartenant à des ménages privés devaient répondre à des questions conçues de manière à tracer un portrait des conditions de vie de la population ayant une incapacité au Canada. Les questions qui s'adressaient aux personnes vivant dans des établissements de soins ont été modifiées quelque peu pour tenir compte de leur milieu.

Faits saillants de l'Enquête. Selon les résultats de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, menée en 1986-1987, environ 3 316 870 Canadiens (13,2 % de la population totale) ont une forme quelconque d'incapacité; de ce nombre, 247 275 personnes vivaient dans des établissements de soins de santé et dans des maisons d'accueil pour personnes âgées. Les taux sont légèrement plus élevés que ceux mesurés dans l'étude de 1983-1984, mais ce changement est le reflet des modifications apportées aux caractéristiques géographiques de l'Enquête et aux genres d'incapacité compris dans celle-ci.

Comme dans l'étude précédente, l'Enquête montre une augmentation significative du taux d'incapacité avec l'âge. Ainsi, elle révèle que 5,2 % des enfants âgés entre 0 et 14 ans ont une incapacité, alors que le taux augmente à 10,7 % chez les personnes âgées de 15 à 64 ans. L'incidence de l'incapacité atteint 45,5 % pour la population âgée de 65 ans ou plus. Les taux d'incapacité sont également plus élevés chez les hommes jusqu'à l'âge de 64 ans, et encore plus élevés chez les femmes âgées de 65 ans ou plus.

La méthode utilisée pour identifier les cas d'incapacité chez les enfants était quelque peu différente de celle appliquée dans le cas des adultes. On demandait aux parents ou aux tuteurs si l'enfant utilisait une aide technique, s'il avait une affection chronique ou s'il était restreint d'une façon ou d'une autre tant dans le genre que dans la quantité d'activités qu'il pouvait entreprendre. On a ainsi dénombré 277 445 enfants de moins de 15 ans ayant déclaré une incapacité. Ce chiffre représentait 5,2 % de la population canadienne